



Mions, le 26 janvier 2023

## AG ordinaire du 11 février 2023

### Rapport moral et d'activité 2022

*(point n° 1 de l'ordre du jour)*

#### Table des matières

1	Objet statutaire de l'association et valeurs .....	2
2	Historique et situation des adhésions .....	2
3	Rapport de gestion financière pour l'exercice écoulé .....	2
4	Vie de l'association.....	2
4.1	Activités internes dans le cadre du fonctionnement de l'association .....	2
4.2	Relations avec nos partenaires et les pouvoirs publics.....	3
4.3	Actions de communication.....	4
5	Actions conduites en 2022 .....	4
5.1	Mise en œuvre du partenariat avec AFOCSI .....	4
5.2	Suites possibles à notre intervention à Pibsé .....	5
6	Remerciements .....	6



## **1 Objet statutaire de l'association et valeurs**

Il n'y a pas eu d'évolution à ce niveau en 2022 ; les valeurs qui nous rassemblent dans cette association restent celles de l'humanisme, de l'amitié, du partage et de la solidarité, dans le respect et la promotion du développement durable et équitable.

Rappel : selon les statuts, notre association a pour objet « *la promotion de la mise en œuvre de projets humanitaires et la réalisation de toute action pouvant contribuer à l'atteinte de cet objectif principal, notamment la recherche et la mobilisation des financements nécessaires à ces fins* ».

## **2 Historique et situation des adhésions**

Au 31 décembre 2022 l'association « Les Margouillats de Ouaga » (LMDO) comptait vingt deux adhérents dont treize membres actifs et neuf membres bienfaiteurs, tous ayant renouvelé leur adhésion après l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de LMDO 2022.

Par ailleurs, l'association a reçu au cours de l'année 2022, en plus des contributions de douze de ses membres, le soutien financier de dix donateurs individuels non adhérents et d'une entreprise, de manière spontanée ou en réponse à nos appels à dons pour des projets ciblés.

## **3 Rapport de gestion financière pour l'exercice écoulé**

Ce compte rendu fait l'objet d'un document séparé, « LMDO-RapportFinancier2022 ». Il sera présenté par notre trésorier au point 2 de l'ordre du jour.

## **4 Vie de l'association**

### ***4.1 Activités internes dans le cadre du fonctionnement de l'association***

#### **4.1.1 Assemblée générale ordinaire 2022**

Celle-ci s'est tenue le 12 février 2022, en visioconférence ; sur les vingt deux adhérents, onze étaient présents et quatre représentés. Les participants ont pu s'exprimer sur les différents rapports et décisions prévues par les statuts. Les votes ont été faits sur la plateforme *Balotilo* avant et pendant la réunion, et vingt et un votants y ont participé.

- Les rapports moral et financier avaient été approuvés, de même que le montant des cotisations et le budget prévisionnel pour l'année 2022.
- En point divers, Jean Ferrand, ancien membre de l'équipe des margouillats de Ouaga dans les années 1970, nous a éclairé sur la genèse de celle-ci.



#### **4.1.2 Maintenance du site internet LMDO**

Malgré les limites techniques en matière de mise en page et de fonctionnalités, et les bugs du système support (pages perso Orange), nous n'avons pas changé d'hébergeur. Le site officiel de l'association reste accessible à l'adresse : <https://margouillatsdeouaga.monsite-orange.fr/>

Sa maintenance et sa gestion sont toujours assurées par Dominique Bertrand.

Son architecture est restée inchangée, avec des pages publiques et une partie privée divisée en deux espaces - membres et administrateurs-. Le site a été mis régulièrement à jour, en fonction de l'actualité de l'association. En fin d'année un toilettage a été opéré, en cherchant à éviter au maximum les redondances entre parties publiques et privées.

#### **4.1.3 Utilisation de la plateforme Hello Asso**

Notre site internet ne permettant pas le paiement direct en ligne, l'usage de cette plateforme pour gérer les adhésions a été conservé (en dépit de la lourdeur relative pour les anciens adhérents toujours obligés de ressaisir toutes les informations).

Quelques dons concomitants aux ré-adhésions ont été recueillies par cette voix, l'essentiel des soutiens financiers ayant cependant été collecté par virements directs sur notre compte bancaire et réception de chèques.

### **4.2 Relations avec nos partenaires et les pouvoirs publics**

#### **4.2.1 Relations avec les collectivités locales**

Le contact a été maintenu avec les services de la Métropole de Lyon chargé des relations internationales, nos actions au Burkina s'inscrivant dans le contexte de la coopération décentralisée entre celle-ci et la commune de Ouagadougou. Le président de LMDO a notamment participé à une rencontre des acteurs de cette coopération entre territoires lyonnais et ouagalais.

Des mails ont aussi été échangés avec la Mairie de Ouagadougou, en particulier à l'occasion de l'envoi de matériel via un conteneur affréter par le Grand Lyon.

En fin d'année, le Président de LMDO, a par ailleurs rencontré *RESACOOP*, groupement d'intérêt public (GIP) mis en place par la Région Rhône Alpes et la Préfecture de Région en 1994 pour contribuer au développement de la coopération internationale et en aider les acteurs régionaux (cf. annexe 1).

#### **4.2.2 Suivi du partenariat avec AFOCSI**

Le comité de suivi constitué de 3 référents de chaque partenaire a fonctionné de manière continue, par le biais du groupe d'échanges *Whatsapp* mis en place, de réunions plénières en visio-conférence et d'échanges téléphoniques entre présidents (voir en annexe 2 le rapport d'exécution du partenariat).

#### **4.2.3 Recherche de financement**

Suite à notre réponse à leur appel à projets internationaux 2022 phase 2, déposée en novembre 2021, la Métropole et la Ville de Lyon nous ont octroyé chacune une subvention de 2500 euros (notifications en mars et avril 2022).



En octobre, une demande de subvention a de nouveau été déposée auprès de ces collectivités dans le cadre de leur appel à projet internationaux 2023 phase 1. Elle concerne un projet de bibliothèque de quartier envisagé par notre partenaire AFOCSI ; l'association des Burkinabè de Lyon s'est engagée à y contribuer financièrement et matériellement (cf. §5.1.2). Le résultat est attendu courant février 2023.

En corollaire de ces demandes de subvention, des appels à dons ont été lancés en mars et novembre 2022 (cf. point 2).

#### **4.2.4 Autres contacts**

Les contacts noués dans le cadre du projet de l'eau pour Pibsé avec les ONG CEAS et Morija ont été maintenus (échanges de mails, visio-conférence), de même que ceux avec l'Association des Burkinabè de Lyon (échanges entre présidents).

Notre trésorier a profité de son séjour au Burkina (*voir CR de mission sur le site internet*) en septembre pour rencontrer nos partenaires locaux du CEAS et d'AFOCSI, ainsi que l'ex-directeur de l'école de Pibsé. Il s'est également rendu à Pibsé, ce qui a permis de réactiver les liens avec les responsables du village dont Amidou Ouedraogo, et les bénéficiaires de notre première action (cf. §5.2.2).

### **4.3 Actions de communication**

#### **4.3.1 Alimentation du site internet**

Outre la mise à jour régulière des pages publiques et privées pour rendre compte en temps aussi réel que possible de l'évolution de nos activités, le site a été alimenté par l'archivage des procès-verbaux, comptes rendus de réunions internes et autres éléments relatifs au fonctionnement de l'association et au suivi de ses activités (sur la partie réservée aux membres ou aux administrateurs selon le cas).

#### **4.3.2 Publication d'infolettres**

Depuis l'origine la publication de ces lettres d'information est aléatoire en fonction de l'évolution significative ou pas de nos activités. En 2022 un seul numéro a été publié, en novembre 2022 (infolettre n°5), mais il convient de rappeler que l'infolettre n°4 avait été publiée en octobre 2021.

Rappel : les infolettres (au format pdf) sont mises en ligne sur le site public, et diffusées par mail à tous nos membres, donateurs et contacts institutionnels ; chaque membre est invité à communiquer cette lettre auprès des interlocuteurs qu'il juge pertinent, pour contribuer à la communication sur l'association et ses activités.

## **5 Actions conduites en 2022**

### **5.1 Mise en œuvre du partenariat avec AFOCSI**

#### **5.1.1 Programme d'activités 2022**

Celui-ci a fait l'objet d'un rapport d'exécution spécifique, rédigé à l'intention de nos partenaires financiers et donateurs. Il figure en annexe 2 du présent rapport.



Globalement on peut considérer que ce projet s'est correctement déroulé, avec des résultats satisfaisants et globalement conformes aux objectifs. Ceci est dû notamment à la forte mobilisation et au sérieux de nos partenaires Burkinabè d'AFOCSI dans la mise en œuvre des actions prévues en faveur de leurs « pensionnaires ».

Ceci est de nature à nous encourager à poursuivre l'aventure, dans le cadre de ce partenariat conclu en juillet 2021 pour une durée initiale de 3 ans.

### **5.1.2 Réflexions sur les actions 2023**

Nos partenaires d'AFOCSI nous ayant fait part de leur idée de bibliothèque, nous avons réfléchi avec eux à la définition de ce projet, et proposé à l'association des Burkinabè de Lyon (ABL) de se joindre à nous. Une équipe projet a été constituée avec des représentants des 3 associations et une demande de subvention déposée (cf. §4.2.3).

Le principe de renouveler les opérations de collecte et envoi de matériel sportif à destination d'AFOCSI a également été acté.

## **5.2 Suites possibles à notre intervention à Pibsé**

### **5.2.1 Lancement d'un échange scolaire**

Cette initiative, décidé avec l'ancien directeur de l'école de Pibsé, avait été mise en veille en 2021 compte tenu du contexte sanitaire pesant sur les écoles en France. Courant 2022, elle a été relancée avec une école québecquoise qui s'était déclarée intéressée. Celle-ci a finalement renoncé faute d'enseignant suffisamment motivé et disponible en son sein. A ce jour nous n'avons pas recherché d'autre école, n'ayant par ailleurs pas été relancé par le nouveau directeur de l'école de Pibsé.

### **5.2.2 Suivi des installations mises en œuvre en 2020 et 2021**

Rappel : ces installations avaient été remises formellement à la fin du projet à la commune de Doulougou et aux bénéficiaires (comité de gestion mis en place pour le forage du village, Comité de gestion de l'école pour le forage de celle-ci et le jardin pédagogique).

Nous avions fait état à cette occasion de la disponibilité de LMDO pour étudier toute proposition d'action initiée au niveau communal, et de notre souhait d'avoir un retour sur l'utilisation des installations réalisées.

Cette demande a été renouvelée par courrier auprès de la Commune au mois de mai 2022, mais aucune suite autre qu'un accusé de réception n'a été enregistrée à notre niveau à ce jour.

Cependant, alors que les échos qui nous revenaient du village laissaient penser que tout allait bien, notre trésorier a constaté lors de son passage sur place que le forage de l'école était en panne.

Nous avons alors décidé de mandater l'entreprise ayant réalisé les travaux pour un diagnostic, en lui demandant de l'étendre aux deux forages. Celui-ci, effectué fin octobre 2022, fait état de dégâts significatifs sur les panneaux solaires des deux forages et sur le moteur de celui de l'école. L'alimentation en eau de la population du village reste pour l'instant assurée mais un risque de panne totale existe ; en outre, dès que les besoins vont augmenter en lien avec la saison sèche, la



puissance délivrée par les panneaux endommagés risque d'être insuffisante. Compte tenu de cette situation, nous avons jugé nécessaire qu'un compte rendu soit fait aux villageois par l'entreprise, pour que ceux-ci prennent conscience des problèmes et décident de la suite à donner. Ceci devrait intervenir au tout début 2023.

## **6 Remerciements**

En conclusion de ce rapport d'activités pour l'année 2021, nous souhaitons remercier les personnes morales et physiques sans lesquelles cette aventure associative n'aurait pu se poursuivre. Il s'agit :

- en premier lieu, de l'ensemble des membres pour leur ré-adhésion spontanée, et plus particulièrement,
  - o les membres actifs particulièrement impliqués dans le fonctionnement de l'association et de ses instances et outils, ainsi que dans l'initiation et le suivi des différents projets,
  - o les membres bienfaiteurs pour leur soutien financier
- de nos autres donateurs, pour leur appui spontané ou en réponse à nos appels à dons,
- de Philippe Di Loreto (Grand Lyon) pour sa disponibilité et l'intérêt porté à nos activités, ainsi que pour la facilitation de l'acheminement du matériel sportif à Ouagadougou,
- du frère Charles, directeur de l'entreprise *Frères de la Sainte Famille*, pour sa disponibilité et sa réactivité concernant le diagnostic des installations de Pibsé.

Nous tenons également à remercier tout particulièrement nos partenaires au Burkina, à savoir

- nos partenaires d'AFOCSI pour leur engagement dans le partenariat et leur disponibilité pour échanger de manière constructive à ce sujet et nous rendre compte de la mise en œuvre des moyens mis à leur disposition,
- les villageois et enseignants de Pibsé et leurs responsables, pour l'accueil réservé à notre trésorier lors de sa mission sur place en septembre 2022,
- Amidou Ouedraogo pour son implication dans la vie des installations et nos relations avec le village de Pibsé.

\* \* \* \* \*